



ANIMATION

CHARTRE DES DROITS DES JEUNES

Objectifs

- Faire connaître la Charte des Droits des Jeunes
- Amener les jeunes à débattre autour de ces droits et de la place des jeunes

Matériel

- x = nombre de personnes à animer
- 4 ou 5 « jeux de charte » CDJ ([disponible ici](#))
- Quelques marqueurs vileda
- Affichettes EJP (Enfants – Jeunes – Personnes âgées) ([disponibles ici](#))
- x Brochures autour de la charte ([disponible ici](#))
- x Feuilles de ressource

Timing

50 min (si timing court voir variante 1).
Possible d'en faire une animation de 2X50'.

Public

Une classe
Ou un petit groupe MJ (voir variante 2)
Format stand - collectif (voir variante 3)

DÉROULÉ DE L'ANIMATION

Introduction et mise en place 5 minutes

Explications sur le Forum des Jeunes, éventuel tour de table rapide des prénoms (attention peu de temps).

La jeunesse, c'est quoi ? 10 minutes

Léa¹ dispose le groupe devant devant elle

Léa colle sur le mur les trois affiches Enfant – Jeune – Adultes

« Je vais vous demander de classer, sur base d'une photo, à quelle catégorie d'âge appartient une personne. Je vais vous montrer quelques photos et en fonction de celles-ci, il faudra vous déplacer pour vous mettre à côté de l'affiche qui correspond à la catégorie d'âge correspondante. »

Léa montre les photos une par une tout en invitant les jeunes à se disposer autour des affichettes.

A l'issue du jeu (Max 10 images), Léa débriefe avec les jeunes autour des idées suivantes

« Est-ce facile de déterminer qui est jeune et qui ne l'est pas ? »

« Quels sont les critères qui permettent de déterminer si on est jeune ou non ? »

Les jeunes ont des droits ? 5 minutes

Mise en contexte de la Charte

« Définir la jeunesse est donc compliqué. En réalité, il n'existe pas de définition universelle de la jeunesse. En Fédération Wallonie-Bruxelles, on est jeune jusqu'à 35 ans, mais pour les Nations Unies, ça s'arrête à 25 ans. Dès lors, il n'existe pas de texte légal et donc de droits spécifiques aux jeunes. Jusqu'à 18 ans, on est sous le couvert de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, et après cela, on devient un adulte. Pourtant, on se rend vite compte qu'il y a de nombreuses barrières pour accéder à ses droits, particulièrement pour les jeunes : le manque d'informations disponibles, les textes légaux qui sont difficiles à comprendre, etc.

C'est pourquoi on vous propose une série de droits qui pourraient ou devraient figurer sur une Charte des droits des jeunes. On vous propose d'en discuter ensemble et surtout de pouvoir faire grandir la Charte.»

Léa distribue les brochures en expliquant rapidement leur principe.

1. Léa = L'Équipe d'Animation

Quels seraient ces droits ? 10 minutes

Léa répartit le grand groupe en petits groupes de 2-3 personnes (en fonction de la taille du grand groupe).

Léa donne à chaque groupe un demi « jeu de charte » et fait en sorte que deux groupes proches l'un de l'autre dans le local possèdent les deux parties complémentaires du jeu.

« Nous avons parlé de droits tout à l'heure, vous venez d'en recevoir 6 par groupe. Je vous demande de classer ces droits du plus important, à gauche, au moins important, à droite. Je vous laisse 3 minutes pour le faire »

Au bout des trois minutes, chaque groupe devrait avoir devant lui 6 cartes classées.

« Je vous invite maintenant à vous associer à votre groupe voisin, qui possède les 6 autres cartes et à retrier les cartes entre elles ».

Léa rassemble les groupes par 2 (il doit y avoir entre 4 et 6 personnes par groupe environ) et les invite à classer les 12 droits dans l'ordre. Léa laisse encore une fois trois minutes pour réaliser cet exercice.

Débats autour des classements 10-15 minutes

Léa invite chaque groupe à envoyer 1 de ses membres disposer sur le tableau (ou sur une table) son classement de droits. Lorsqu'un groupe présente son classement, il a 90 secondes pour expliquer pourquoi avoir choisi tel ou tel droit en premier choix.

Léa invite ensuite le groupe à débattre autour des questions suivantes :

“Est-ce que tous les groupes sont d'accord entre eux sur l'ordre de ces droits ?”

“Est-ce qu'il manquerait un droit ?” (Si oui, Léa utilise les cartes vierges et les ajoute à côté des classements)

Léa clôture en synthétisant ce qui a été dit et en distribuant la feuille de ressources.

QUELQUES VARIANTES

Variante 1 : aller plus vite

Lors du classement, faire des groupes de 3-4 jeunes et donner directement les 12 cartes.

Variante 2 : petits groupes (moins de 10 personnes)

Ne pas faire des groupes mais chaque jeune fait le travail d'un groupe. Pour la phase 2 du classement, regrouper deux jeunes plutôt que deux groupes.

Variante 3 : Format stand ou public non-captif

Disposer sur son stand les 12 cartes de la Charte sur une ligne (au début de la journée, on les dispose au hasard)

Quand une personne vient au stand, faire le jeu des affichettes avec deux ou trois portraits

Remettre en contexte la difficulté de définir la jeunesse et son aspect de charnière de la vie

Présenter rapidement la Charte

Ensuite proposer à la personne qui visite le stand de bouger une (et une seule) carte de place sur la ligne et écouter son argumentation en débattant.

Il est gardé trace des débats

- Soit sur une grande feuille blanche (posée en-dessous des cartes) avec des hashtags (#loisirs, #sex,...) et un argument/réflexion

Distribuer la brochure.